

## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/05/2025

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 24

Présents : 20

Nombre de suffrages : 21

### Date de convocation

20/05/2025

### Date d'affichage

20/05/2025

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six mai, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

### Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, Mme RANTIERE Charlène, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas

### Procuration(s) :

Mme GUICHETEAU Magalie donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent

### Etai(ent) absent(s) :

Mme YVAI NURDIN Adeline

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme GUICHETEAU Magalie, M. HERITEAU Antoine, Mme LUMET Anne-Claude

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme BERNARD Anita

**Numéro interne de l'acte : D05\_05\_2025**

**Objet : Vente de terrains communaux - commune déléguée de La Pommeraie-sur-Sèvre**

Monsieur le Maire indique que les conjoints PINET ont souhaité se porter acquéreurs des terrains communaux cadastrés A 2568 d'une surface de 39 m<sup>2</sup> et A 2569 d'une surface de 108 m<sup>2</sup>.

Au préalable, le déclassement des parcelles faisant partie de la voirie communale a été approuvé par le Conseil Municipal.

Le service des domaines, consulté à cet effet, a évalué le prix de vente de ce terrain à 2 € le m<sup>2</sup>.

Monsieur le Maire propose de vendre les parcelles A 2568 et A 2569 aux conjoints PINET (ou aux personnes se substituant à ceux-ci suite à un acte notarié) au prix de 2 € le m<sup>2</sup> et de l'autoriser à signer l'acte notarié correspondant, les frais de celui-ci chez Maître Amiot et ceux de géomètre étant à la charge de l'acquéreur.

*Nathalie DUBIN est absente lors du vote.*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, la proposition de Monsieur le Maire.

**VOTE : adoptée à l'unanimité**

Envoyé en préfecture le 03/06/2025

Reçu en préfecture le 03/06/2025

Publié le

ID : 085-200059079-20250526-D05\_05\_2025-DE



Le Secrétaire de séance,  
Anita BERNARD

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Anita Bernard', written over a horizontal line.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SEVREMONT  
Le Maire, Jean-Louis ROY

